

Théâtre des Doms : Le Out fait sa terrasse spectacle

Ni In, ni off mais assurément belge! La cour des Doms ne pouvait vraiment pas rester vide en ce début juillet et la version terrasse-spectacle va nous offrir en trois soirées et une après-midi l'occasion de se retrouver autour d'un plateau spectaculaire et musical. Le Out festival? Un spectacle court de cirque belge, une ou deux formations musicales locales, quelques bières et tartes salées belges, des artistes rémunérés, une entrée gratuite, une cour aérée et des mesures sanitaires respectées, voilà les ingrédients du Out Festival. Une rencontre le samedi matin sera organisée pour écouter les quelques représentants du public qui voudront s'exprimer sur leurs attentes vis-à-vis du monde culturel et du Théâtre des Doms dans l'après-crise sanitaire.

Infos pratiques

Entrée libre mais réservation obligatoire en ligne sur le site web du Théâtre des Doms, www.lesdoms.eu aucune entrée ne pourra être prise en compte sans réservation préalable. Attention jauge réduite à 50 personnes. Pas de pique-nique partagé habituel, mais des tartes à la vente, préparées et servies dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Jeudi 2. Vendredi 3. Samedi 4 juillet. 19h. Dimanche 5 juillet. 15h30. Théâtre des Doms. 1, bis rue des escaliers sainte-Anne à Avignon 04 90 14 07 99

BTP 84 : Christian Pons demande aux donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage, bailleurs et maires de signer la charte des bonnes pratiques liée à la gestion du Covid 19 sur les chantiers





Ecrit par le 20 octobre 2025



La Fédération du bâtiment et des travaux publics se lance dans la signature de conventions et chartes avec ses partenaires historiques, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Objectif ? Edicter les bonnes pratiques pour la gestion des chantiers en temps de crise sanitaire liée à la Covid-19 ; formaliser l'engagement les Travaux publics dans le développement durable et améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux.

Ils ont répondu

Tous ont répondu à l'appel de la Fédé BTP 84, le Conseil départemental, Mistral Habitat, le 1^{er} bailleur social de Vaucluse, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon. Ambition ? Renforcer la coopération avec les principaux partenaires économiques vauclusiens dont les feuilles de route déploient, en détail, les bonnes pratiques. Objectif ? Sécuriser et pérenniser les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics durant cette période post-Covid et jeter un pont sur l'avenir.

"Je remercie le Département de Vaucluse, Mistral Habitat, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon qui ont été les premiers à signer notre charte." Christian Pons, président de la Fédé BTP 84

Charte des bonnes pratiques

«Les préconisations de cette charte portent sur les conditions de gestion des chantiers concernés par



l'arrêt et la suspension de l'activité, la reprise ou le démarrage, de l'activité pendant la période de confinement et post-confinement qui ont donné lieu à une multitude de situations administratives et juridiques », relate Christian Pons. Objectif : apaiser les conflits entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre ; préserver la santé des personnes en temps de Covid-19, éviter les situations de blocage, prévenir les contentieux, préserver la santé financière et la pérennité des entreprises, prolonger les délais d'exécution, ne pas résilier les marchés ; limiter la co-activité dans l'organisation du travail...»

Gérer une nouvelle organisation du travail sur les chantiers

'La charte des bonnes pratiques pour la gestion des chantiers du BTP en Vaucluse, en situation de crise sanitaire liée à la Covid-19', à l'initiative de la Fédé du BTP 84, rassemble le Département et son bailleur social Mistral Habitat représenté par le président Jean-Baptiste Blanc et le directeur général Philippe Brunet-Debaines ; le Grand Avignon avec le président Patrick Vacaris ; La Ville d'Avignon ; le Conseil régional Paca de l'Ordre des architectes avec la présidente Françoise Berthelot (absente) ; le Cinov Paca-Corse avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard et les Constructeurs et aménageurs de la fédération française du bâtiment représentés par Jean Chevry.

"Le Département de Vaucluse, 1^{er} donneur d'ordres, intervient à hauteur de 48M€" Thierry Lagneau, vice-président du Conseil départemental

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile, nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

Mise en concurrence et réalisation des chantiers

La Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction trouve plus que jamais sa place. Le propos ? Les conditions de passation et de gestion des marchés de travaux de construction et de réhabilitation. La demande auprès du maître d'ouvrage ? Le renforcement de l'examen des candidatures, la pertinence des critères d'analyse des offres, l'accès aux données des entreprises en termes de ressources humaines, techniques, expérience, rapport entre le chiffre d'affaires et le volume réalisé, les caractéristiques techniques des matériaux, la vigilance pour l'emploi de salariés étrangers avec déclaration de détachement ; la sous-traitance, la lutte contre le travail dissimulé, la régularité de la situation de l'entreprise titulaire. Les clauses environnementales, sociétales et d'insertion professionnelle n'ont pas été oubliées mettant en exergue la transition énergétique du BTP, la gestion durable des réalisations, la généralisation des approches BIM (Building information modeling, maquette 3D tout corps de métiers de l'édifice à construire ou en



réhabilitation répertoriant également les types de matériaux et coûts); le coût global d'utilisation, le coût énergétique, les performances environnementales et sociétales. Il y est aussi question de la sûreté des chantiers, de la lutte contre les vols, la malveillance avec des dispositifs tels que la mise en place de clôtures, contrôle d'accès, gardiennage, vidéo-surveillance et de la coopération suivie entre les maîtres d'ouvrage et coordonnateurs SPS (Sécurité et protection de la santé), maîtres d'œuvre et entreprise pour la sûreté des chantiers de la conception à la réalisation avec le concours des services de Police et de gendarmerie, sous l'égide du préfet de Vaucluse.

"Nous avons, pendant le confinement, réduit nos délais de paiement et avons été parmi les 1ers à reprendre les opérations de construction et de réhabilitation pour soutenir les entreprises" Philippe Brunet-Debaines, directeur général de Vallis Habitat (ex Mistral Habitat), le bailleur social du Département

Les règles de la Concurrence

Pour améliorer les modalités de mise en concurrence et de réalisation des marchés travaux l'interprofessionnelle, représentée par son président Christian Pons, signe la réactualisation (du document de 2014) de la 'Convention de coopération pour l'amélioration des modalités de mise en concurrence et de réalisation des chantiers de construction et de réhabilitation pour les marchés de travaux dans le département de Vaucluse' avec son partenaire historique le Conseil départemental représenté par le vice-président Thierry Lagneau. Signature intervenue aux côtés des compagnons de la Fédé BTP 84 que sont l'OBTP 84 (Office du bâtiment et des travaux public) représenté par son président Vincent Gleyze, le Syndicat des architectes du Vaucluse représenté par Jean-Paul Cassulo et le Cinov Paca (Fédération des syndicats des métiers et de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique) avec le président Frédéric Bœuf représenté par William Cassard.

Convention d'engagement en faveur du développement durable pour les Travaux publics

Cette convention a été signée, pour la 1ère fois en 2014 puis pour les années 2015 à 2017 et est renouvelée et mise à jour pour la période 2020-2025, dans le cadre de l'Agenda 21 (Projet de développement durable des territoires) qui a pour thème 'd'accentuer la démarche routes durables de Vaucluse.

«La France s'est engagée depuis 10 ans dans le développement durable pour, notamment, lutter contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des milieux naturels, la prévention des risques pour l'environnement et la santé, favoriser la promotion du développement écologique pour la compétitivité et à l'emploi, souligne Daniel Léonard, président de la branche Travaux publics de la Fédé BTP84. Ainsi, la création de nouveaux services de transport avec leurs infrastructures, leur exploitation, l'optimisation des services et réseaux existants, la généralisation des offres intermodales seront repensées dans le cadre de la mobilité durable. Nous proposons d'ores et déjà des actions concrètes avec le réemploi de matériaux extraits du chantier sur lequel nous travaillons ou d'autres chantiers, ou encore de matériaux issus de plateformes de recyclage. Notre ambition ? Valoriser 100% de matériaux excavés



sur les chantiers ou recyclés, avec zéro apport extérieur. Actuellement notre secteur est à plus de 72% de matériaux réemployés et l'effort des entreprises de terrassement se porte – selon les caractéristiques géologiques des chantiers- entre 40% et 80% de matériaux réemployés. Concernant le recyclage des routes en enrobés bitumeux le maître d'ouvrage s'engage à prévoir la déconstruction et la réutilisation des couches de roulement et de bas des fondations pour leur emploi futur sur d'autres routes. C'est ainsi que ces matériaux bitumeux seront recyclés et passeront de 17% aujourd'hui à 25% en 2025. Egalement, les entreprises s'engagent à réduire leur consommation de matériaux plastiques comme les bouteilles et les emballages, son impact sur l'environnement.»

"Quelle sera l'activité du dernier trimestre 2019 et du début de l'année 2021 ? C'est cela qui nous effraie." Frédéric Tomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca)

Routes et développement durable

Pour continuer d'engager l'effort des Travaux publics vauclusiens dans le développement durable, la fédé BTP 84 et le président de la branche Travaux publics Daniel Léonard signent la réactualisation (2014) de la 'Convention d'engagement en faveur du développement durable dans le secteur des travaux publics' avec le Conseil départemental représenté par son vice-président Thierry Lagneau, et, à ses côtés, la Fédération régionale des Travaux publics Paca représentée par le président Frédéric Tomasella et les Routes de France Paca avec Sébastien Bothier.

Point de conjoncture

«La reprise des chantiers atteint un peu moins de 90%, précise Christian Pons, président de la Fédé BTP 84. Dans ces 90%, 20% connaissent des problèmes importants c'est d'ailleurs la raison pour laquelle 10% des chantiers (pour faire 100%) n'ont pas repris. La raison ? L'organisation pour éviter la co-activité. Il a fallu quelques jours pour tout arrêter et plusieurs mois pour redémarrer. Nous devons la réussite de la reprise à des maîtres d'ouvrage très présents et à la règle de solidarité qui s'exerce entre nous. L'autre problème ? L'instruction des dossiers de permis de construire. Heureusement, nous avons pu compter sur le préfet de Vaucluse qui nous a aidés, par exemple, à débloquer l'instruction du permis de construire d'un Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées) à Agroparc. J'espère que tous les acteurs politiques et économiques du département nous rejoindront dans cet effort.»

Le chiffre d'affaires plafonne

«100% des entreprises se sont remises au travail, abonde FrédéricTomasella, président de la Fédération régionale des travaux publics (FRTP Paca), en revanche, lorsque l'on compare mai 2019 à mai 2020 le chiffre d'affaires plafonne à 70%. Pourquoi ? Parce que tous les salariés n'ont pas repris, nous employons beaucoup moins d'intérimaires, de matériel de location et surtout nous avons peur du lendemain car nous subissons une perte significative du nombre d'appels d'offres, ainsi, nos entreprises qui possédaient un bon carnet de commandes en début d'année sont déjà en train de lisser l'activité. Le dernier trimestre



2019 et le début de l'année 2021 nous effraient.»

«Les Travaux publics sont, actuellement, les plus actifs. Ils sont, aussi, ceux qui génèrent le moins de coactivité,» conclut Christian Pons.

"La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€" Cécile Helle, maire d'Avignon

La Ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€

Cécile Helle, le maire d'Avignon, a signé la charte Covid-19 présentée par la Fédé du Btp 84. «On ne peut pas faire comme s'il ne s'était rien passé, relève Cécile Helle, cette charte a été conçue pour que l'on dépasse cette période difficile et nous permettre de rebondir et d'assurer la juste rémunération des entreprises.» «J'invite Jean-François Lovisolo, président des maires de Vaucluse à faire de même, a souligné le président Christian Pons, car par la voie du Grand Avignon ce sont déjà 16 communes qui se sont ralliées à nous pour partager les mêmes valeurs, en plus du Département et de Mistral Habitat.»

'La ville d'Avignon intervient à hauteur de 50M€'

Cécile Helle, maire d'Avignon

Les inscriptions sont ouvertes pour le Forum 2020 des associations d'Avignon



Ecrit par le 20 octobre 2025



Le 6 septembre prochain se tiendra le traditionnel Forum des associations sur les berges du Rhône du côté de l'île de la Barthelasse. Les organismes souhaitant y participer doivent obligatoirement s'inscrire avant le 30 juin 2020 auprès de :

- Pierre Leydier de la Direction des Sports pour les associations sportives : pierre.leydier@mairie-avignon.com. 04 90 16 31 06
- Sofia Lefort de la Direction Vie Participative pour toutes les autres associations : vie.associative@mairie-avignon.com. 04 32 76 84 64

Fête de la musique à Avignon : à quoi s'attendre ?



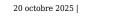
Ecrit par le 20 octobre 2025



Ce dimanche 21 juin, la fête de la musique aura bien lieu à Avignon mais sous certaines conditions. Ainsi dans le respect des règles sanitaires, les bars et les restaurants pourront accueillir des musiciens dans leurs établissements et ce, sans aucune démarche administrative à effectuer auprès des services de la ville.

De son côté, la mairie va programmer trois formations qui se produiront entre 16h et 18h sur une scène mobile qui défilera dans 9 lieux différents en extra muros, jouant notamment dans des parcs (plaine des sports, parc de la Cantonne, Pré du Curé, jardin de l'abbaye de Saint-Ruf...) ou aux pieds d'immeubles (Louis Gros, La Barbière...).

Par ailleurs, tout au long de la journée, une playlist musicale où figurent de nombreux artistes locaux sera proposée sur la page Facebook (rubrique « Évènements ») et sur la chaîne Youtube de la Ville d'Avignon. Cette playlist sera également diffusée dans les enceintes du Stade Nautique qui vient de rouvrir ses portes au public. À noter enfin que les rues de l'intra-muros seront piétonnisées de 16h à 2h du matin et qu'un important dispositif policier devrait être déployé.





Avignon et la CNR s'engagent contre le plastique dans les fleuves et les rivières



Dans le cadre du premier tour des municipales, la <u>fondation Tara Océan</u>, Initiatives pour l'avenir des grands fleuves et la <u>Compagnie nationale du Rhône (CNR)</u> avaient appelé les candidats à se mobiliser en signant la charte 'Mon territoire s'engage : rivières et fleuves sans plastique, océan protégé'. Une charte qui propose 15 mesures à mettre en œuvre autour de quatre grands axes : 'Agir contre la propagation des déchets plastiques', 'Faire de la lutte contre la pollution plastique une priorité de son mandat qui orientera l'ensemble des politiques publiques', 'Transformer cet enjeu en une opportunité de mobilisation et d'innovation', et 'Agir dans une démarche de partenariat et de solidarité'.

À la veille du premier tour des élections, ils avaient été près de 80 candidats à avoir signé la charte dans



l'Hexagone dont la Ville d'Avignon. Aujourd'hui, alors que la période de confinement est passée, les trois partenaires interpellent de nouveau les candidats ainsi que les maires élus du second tour pour rejoindre cette initiative qu'ils jugent « urgente et nécessaire ». En effet, le plastique à usage unique a fait un retour en force durant la crise sanitaire du Covid-19 et, sous couvert d'hygiène, de sécurité alimentaire ou de relance économique, la tentation est grande de la part de lobbyistes de remettre en cause le cadre réglementaire sur sa limitation. Pour rappel, chaque année, ce sont près de 8 millions de tonnes de plastiques qui sont jetés dans l'océan.

www.fleuve-sans-plastique.fr

Avignon : les moutons remplacent les tondeuses

S'inscrivant dans la continuité de son engagement dans la démarche zéro phytosanitaire pour l'ensemble de ses espaces, y compris des cimetières, <u>la Ville d'Avignon vient de signer une convention de 3 ans afin de promouvoir l'éco-pâturage sur son territoire</u>.

Cette gestion raisonnée des lieux végétalisés concerne, dans un premier temps, 13 hectares répartis sur 9 sites. Il s'agit des terrains Richardson, en face du Lidl situé route de Montfavet (22 000 m2), du parc Chico Mendes (44 000 m2), de la route touristique de la Barthelasse (15 000 m2), du chemin de halage (11 800 m2), de la butte anti-bruit de la voie rapide en direction de Carpentras au niveau rond-point Urbain V (10 000 m2), de la parcelle en face au rond-point Gorlier, avenue de la Folie (10 000 m2), du parc de la Cantonne (10 000 m2), du terrain des pompiers SDIS 84 (7 400 m2) et du côté Est du parc du Clos de Massillargues (4 000 m2). Le périmètre de ces terrains communaux et les surfaces concernées pourront être revus chaque année en fonction des besoins.

65 moutons et 10 chèvres

Pour cela, la Ville a fait appel aux 75 bêtes (65 moutons et 10 chèvres) du cheptel de Kévin Cestier. Ce dernier s'engage à faire paître ses animaux sur la période s'étendant du 16 mai au 31 octobre (avec une amplitude de plus ou moins 15 jours en fonction de la météo, la végétation présente ou dans le cadre d'une décision conjointe entre les deux parties). Le berger aura à charge du déplacement et de la surveillance de ses animaux, ainsi que leur bien-être (suivi vétérinaire, eau, nourriture, etc.). De son côté, la collectivité met gracieusement à la disposition de Kévin Cestier les terrains ainsi que l'eau potable sur ceux dotés d'un point de ravitaillement.



Ecrit par le 20 octobre 2025

12 000 € d'économie

Pour la collectivité, l'initiative n'est pas neutre puisqu'elle devrait permettre à la Ville d'économiser 12 000 € par an. En effet, chaque année l'entretien (tonte/fauche) de près de 100 hectares, en plus des espaces verts classiques, mobilise 8 agents du service du végétal pour assurer des passages toutes les 2 à 4 semaines en fonction des sites.

Avec l'éco-pâturage, ces agents de la Ville, qui malgré le confinement ont mené des opérations de nettoyage des parcs ouverts (Chico Mendes, Colette et Plaine des Sports) et un entretien minimum des nombreux autres espaces verts, pourront pleinement se consacrer à la remise en eau des fontaines, le suivi des installations, les contrôles des aires de jeux, la nourriture des animaux du rocher des Doms et de la Croix de Noves, ainsi que l'arrosage des plantations du centre horticole.





La Caf d'Avignon accueille le public sur rendez-vous



Depuis le 2 juin, la Caisse d'allocations familiales (Caf) rouvre progressivement ses portes au public. Pour assurer la sécurité des usagers, l'accueil du public se fera seulement sur l'agence d'Avignon et sur rendez-vous uniquement dans un premier temps. La prise de rendez-vous concerne les personnes n'ayant jamais été allocataires ou confrontées à certaines situations de vie : une séparation, le décès d'un proche, une première naissance, une demande RSA (Revenu de solidarité active) ou la cessation d'une activité pour élever un enfant.

Dans le cadre de la crise sanitaire, des mesures à respecter ont été mises en place par la Caf. Il est impératif de venir seul et le port du masque est obligatoire. Du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée du bâtiment et un parcours fléché à suivre a été mis en place afin de faciliter les déplacements.

Pour prendre rendez-vous, deux possibilités : soit sur le site www.caf.fr dans l'espace « Nous contacter », soit en appelant le 0 810 25 84 10, du lundi au vendredi de 9h à 16h30. Un agent de la Caf rappellera l'usager pour lui proposer un rendez-vous sur Avignon si la situation le nécessite.



Avignon : une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques aux allées de l'Oulle

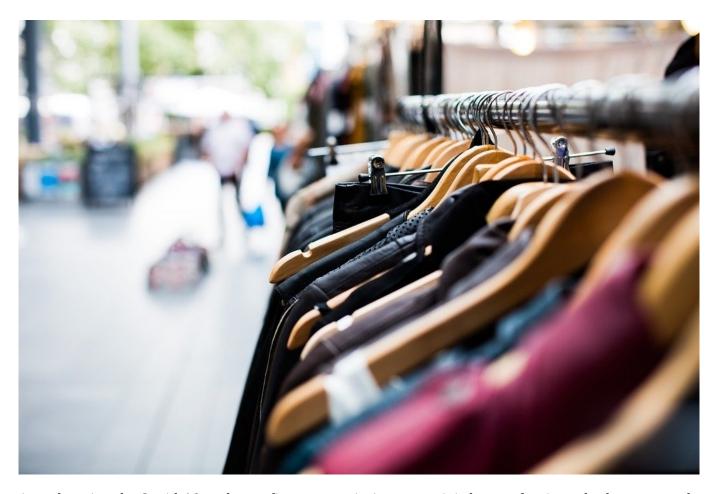


À la demande de la Ville d'Avignon, la startup Electric 55 charging et le distributeur d'énergie Enedis viennent de réaliser des travaux de raccordement de la borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking des allées de l'Oulle.

Lors de la pose du câble, un terrassement de 60 mètres a été nécessaire pour venir alimenter la borne de recharge qui a été mise sous tension le 19 mai. Spécialisée dans les solutions innovantes de bornes de recharge pour véhicules électriques, la société Electric 55 charging basée à Saint-Tropez a signé un marché avec l'agglomération d'Avignon pour un déploiement massif de ses bornes sur le territoire. Au début du mois de mai, la start-up a innové en installant sur le parking des Italiens une borne de recharge 4 places, une première en France.



Le secteur de l'habillement appelle à un report des soldes d'été



Avec la crise du Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, les professionnels du secteur de l'habillement-textile n'ont pas pu écouler les stocks printemps/été.

Coincés entre une saison de printemps confinée et une saison d'été qui a déjà débutée, les commerçants indépendants, par l'intermédiaire de la <u>Fédération Nationale de l'Habillement</u>, appellent à un report des soldes d'été le 19 août prochain, comme cela est déjà le cas dans d'autres pays (22 août en Italie, 1er septembre en Belgique).

Comme l'explique le président de la Fédération Nationale de l'Habillement Éric Mertz, « les



commerçants supportent un stock saisonnier qui représente jusqu'à 50 % de leur chiffre d'affaires annuel et dont toute une partie sera difficile à vendre sans perdre de marge ». Ce report permettrait aux commerçants de palier le retard de livraisons des collections d'automne/hiver, déjà annoncé.